



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

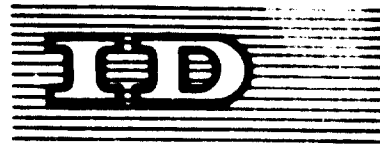
CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

D03003



United Nations Industrial Development Organization

Distr.
LIMITED

ID/WG.9/Country 6
August 1968

ORIGINAL: FRENCH

Interregional Seminar on Industrial Location
and Regional Development
Minsk, August 1968

Politique Générale de la République Démocratique
du Congo en Matière de Développement Industriel

par L. Pascal ESSANGA,
Inspecteur des Finances

DE LA DISSOCIATION DE L'ECONOMIE A L'AGGRAVATION DU DESEQUILIBRE REGIONAL.

En 1965, l'industrie, deux fois plus active qu'en 1959, était nettement des autres. L'industrie par son activité minière et métallurgique, avait le revenu le plus élevé et une croissance régulière. La Province de Léopoldville, avec ses provinces forestières et forestières, son industrie manufacturière, son activité administrative et commerciale, avait un revenu moins élevé mais en croissance rapide. Les autres provinces se situaient à un niveau sensiblement plus bas avec une croissance plus lente.

Dans ces dernières, l'activité économique est partout en régression, avec des différences sensibles entre elles qui créent des déséquilibres supplémentaires. En particulier la Province Orientale et le centre industriel naissant de Kisumu se sont effondrés. Il est maintenant question de redresser la situation dans cette région en y créant un troisième pôle industriel.

Le Katanga a maintenu son activité a maintenu son activité, mais n'exerce plus d'effet d'entraînement sur les régions voisines.

Kinshasa, par contre, a continué à croître, malgré la réduction du transit, grâce en particulier au développement industriel et à celui des services commerciaux et administratifs.

Le centre urbain exerce encore des effets d'entraînement mais qui se sont concentrés sur son environnement proche et ne dépassent pratiquement plus la province du Kongo Central.

Ainsi, dans une économie en régression, Kinshasa et le Kongo Central ont poursuivi, bien que ralenti, un certain développement. Malgré l'incertitude sur l'évolution démographique, on estime généralement que la population urbaine a cru au total d'environ 50 % de 1959 à 1965. Kinshasa, dans le même temps, a certainement au moins doublé sa population.

ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU BRÉSIL

En 1950, le Brésil a connu une véritable révolution industrielle qui s'est traduit par une croissance remarquable de nombreuses industries de base.

À mesure que les besoins de la population ont augmenté, il y a eu de grandes difficultés pour satisfaire les besoins de la production, par suite de la pénurie des devises nécessaires à l'importation des machines et des pièces d'équipement industriel.

Leurs besoins ont été satisfaits par la reprise des activités et à l'aide des aides extérieures et de la situation économique améliorée généralement et du départ des industries travaillant dans le cadre de l'Europe de 1950. C'est ainsi que fut décidé le programme de relance économique qui consistait dans la poursuite de l'effort à restaurer le rythme de production de 1950, en recourant par une modernisation des installations et la création de nouvelles installations à augmenter les productions en vue d'exportations génératrices de devises.

Une politique générale du développement industriel a été mise en œuvre dans le cadre de ce programme de relance. Les principes de cette politique étaient les suivants :

- 1) Développement de propriétés des industries utilisant des matières premières locales et particulièrement des industries exportatrices.
- 2) Développement de produits de transformation utilisant des matières premières importées, en permettant de couvrir les besoins intérieurs et de faire un moindre épanchement de devises en fabriquant avec les installations existantes des produits fins exportables.
- 3) Création de nouvelles usines permettant de faire face aux besoins du pays pour des produits actuellement importés et de réaliser ensuite des exportations substantielles une fois couverts les besoins intérieurs.

Pour permettre une application de ces principes, il était nécessaire d'atteindre rapidement les objectifs suivants :

- a) Permettre aux industries existantes de fonctionner à plein rendement en assurant l'entretien et le développement normal des équipements.
- b) Augmenter les capacités de production des usines existantes par la modernisation des équipements, réparation des machines, création de fabrications nouvelles.
- c) Créer de nouvelles usines qui puissent utiliser à maximum les richesses naturelles du pays et permettre d'économiser les plus importantes devises à la couverture des besoins intérieurs pour des produits actuellement importés par le pays.

Il a été décidé que pour atteindre ces objectifs, il était nécessaire de pouvoir aboutir à des réalisations rapides et efficaces, en particulier à l'égard de la modernisation, de l'importation de machines et de pièces d'équipement, et de la création générale de nouvelles usines. Afin de permettre de réaliser ces objectifs, le programme de développement industriel a été mis en œuvre dans le cadre de la loi n° 10.000 du 1965.

Néanmoins, dans le cadre de ce programme, il a été décidé que le dernier a été revu et sera prochainement révisé, en tenant compte des nouvelles conditions.

Toutefois, la mise en application de ce programme a été et sera de plus en plus efficace que si la politique de développement industriel est appuyée et soutenue par une politique économique et sociale qui soit en harmonie avec les principes du système international.

La politique menée actuellement en République Démocratique du Congo n'en reste pas moins la base du développement industriel à l'échelon national. Cette politique va pouvoir se préciser au fur et à mesure de la préparation du premier plan quinquennal 1968 - 1972 qui a été élaboré de 1966 à 1968 suivant les directives du nouveau Gouvernement de la République Démocratique du Congo.

MOBILISATION DE L'EPARGNE ET SON ORIENTATION VERS LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS.

S'agissant de la mobilisation de l'épargne, il n'existe actuellement au Congo qu'une Caisse d'Epargne et les Organismes de Crédit bancaire (Office des chèques Postaux, Banque Nationale du Congo et Banques Commerciales privées).

Le volume des encaisses pour la Caisse d'Epargne et les Comptes chèques Postaux n'est pas suffisant pour permettre une orientation intéressante de ces fonds vers le développement industriel. Il faut tenir compte de ce que les avoirs congolais appartiennent pour la plus grosse partie à des étrangers qui préfèrent faire fructifier de suite ces liquidités en les réinvestissant au fur et à mesure dans des opérations à court terme (opérations commerciales spéculatives et plus rapidement rentables), plutôt que de les confier à une épargne actuellement inopérante.

Par contre, le Gouvernement, soucieux d'orienter ces disponibilités vers des activités indispensables à l'épanouissement de l'Economie Nationale Congolaise, a jeté les bases d'un projet de création d'une Banque Congolaise de Développement.

Les grands préalables de la création de cette banque sont réunis. Bien entendu, c'est le Gouvernement et les grosses sociétés nationales qui prendront les parts de cette banque.

LA PETITE INDUSTRIE DANS LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A partir de 1957 il s'est créé dans les principaux centres du Congo de nombreux ateliers, se situant entre l'artisanat et l'exploitation industrielle, qui se développent pour leur création qu'un volume réduit de capitaux et profitent facilement de l'afflux des matières premières et des produits semi-finis provenant de l'étranger et destinés au approvisionnement des industries existantes ou produits à l'intérieur par les autres industries. Certains de ces ateliers se sont rapidement développés grâce au libéralisme existant dans l'importation des biens d'équipement et se trouvaient au moment où l'économie était au rang de moyennes industries. C'est le cas de nombreuses usines textiles et ateliers de confection. Ces industries ont continué à se développer au fur et à mesure de l'instauration des régimes de quotas d'importation qui diminuaient fortement les importations de produits finis et de ce fait augmentaient les besoins intérieurs pour ces produits. Malgré la faible valeur ajoutée obtenue par ces industries, le Gouvernement a cherché à diminuer au maximum l'épanchement des devises à faciliter l'équipement de ces industries et la création de nouvelles industries du même genre ; c'est le cas par exemple des industries des produits en matières plastiques. Cette politique à court terme a permis de doter le Congo d'un potentiel industriel réparti sur une multitude de petites usines devant au total couvrir les besoins intérieurs du pays ; malheureusement ces petites usines utilisant pour la plupart des matières premières à importer ont vu leurs approvisionnements en ces matières devenir de plus en plus difficiles au fur et à mesure de la diminution du volume des devises disponibles pour ces importations. Il s'en est suivi une diminution sensible du volume de la production avec comme conséquences une utilisation insuffisante du potentiel équipement entraînant une forte diminution de rendement et en conséquence une augmentation des prix de revient. Actuellement ces ateliers se trouvent dans une situation difficile devant l'impossibilité de trouver un débouché pour leur production soit à l'intérieur où le pouvoir d'achat de la population est trop réduit pour permettre à la population de s'approvisionner en biens de consommations, qui ne sont pas à priori les plus essentiels, soit à l'extérieur où les prix de vente ne sont plus compétitifs avec les prix des mêmes marchandises fabriquées à l'étranger, par suite d'une part de l'augmentation des prix de revient des produits fabriqués pour les raisons sus-indiquées et d'autre part des barrières douanières existantes. Ces ateliers ou petites industries ne pourront connaître un développement normal que lorsque la relance économique en cours pourra permettre un approvisionnement en matières premières suffisant ou que la création des nouvelles industries projetées permettra une fabrication locale de ces matières premières.

Un recensement complet de ces petites industries a été commencé en 1963 et est actuellement en cours d'achèvement.

Une première liste de ces petites industries a pu être établie comme suit :

Industries des Denrées Alimentaires :

- 1) Bonbonnerie - Confiturerie
- 2) Charcuterie - Salaisons - Pâtisseries
- 3) Confiturerie
- 4) Fabrique d'aliments pour animaux
- 5) Fabrication de glaces, crème glacées et dérivés
- 6) Fabrication de plats alimentaires
- 7) Laiterie - Fromagerie.

Industries d'articles d'équipement et accessoires :

- 1) Fabrique de boutons
- 2) Fabrication des chaussures
- 3) Fabrication des cravates
- 4) Passementerie (galons, insignes, valises, broderies, etc....)
- Chapellerie (Chapeaux, casquettes, etc....)

Industrie du bois :

- 1) Fabrique d'allumettes
- 2) Fabriques de caisses et d'emballages en bois
- 3) Fabrique des meubles - Ebénisterie d'art - Décoration intérieure.

Industrie du papier et cartons :

- 1) Cartonnerie et emballages en carton
- 2) Fabrique d'enveloppes
- 3) Fabrique de sacs en papier, Sachets, Papier hygiénique

Industrie Chimique :

- 1) Fabrique d'articles de parfumerie : eau de cologne, talc, poudre, etc...
- 2) Fabrique de bougies
- 3) Fabrique d'extraits et sels de quinine
- 4) Fabrique d'insecticides
- 5) Fabrique de produits d'entretien : Détergents, eau de javel, cires, cirages, poudre à récurer, poudre décapantes, etc...

Industrie du cuir :

- Maroquinerie (cartables, ceintures, courroies, etc...)

Produits Métallurgiques :

- 1) Fabrication d'articles en aluminium (articles de ménage, ustensiles de cuisine, récipients, godets à latex, etc...)
- 2) Fabrication d'articles en tôle émaillée, émaillage
- 3) Fabriques de lames de rasoir,
- 4) Fabrication de landaus d'enfants, poussettes, etc...
- 5) Ferronnerie
- 6) Galvanisation, étamage, nickelage, etc...
- 7) Vannerie - Valiserie
- 8) Récupération de métaux ferreux et non ferreux.

Mécanique - Electricité :

- 1) Atelier de montage accumulateurs
- 2) Fabrications de petits appareillages électriques
- 3) Fabrication de piles
- 4) Montage d'appareils radios
- 5) Réalésages, Rectifications pièces machines et moteurs
- 6) Rebobinages - Réparations de moteurs et gros appareillages électriques.

Industries du caoutchouc :

- 1) Fabrique d'articles moulés, pneumatiques de bicyclettes et rechapages de pneumatiques auto-mobiles
- 2) Fabrication de produits, caoutchouc, oreillers.

.../...

Industrie des matières plastiques :

- 1) Fabrication d'articles moulés (ustensiles de ménage, récipients, flaconnerie, objets de toilette, jouets, etc...)
- 2) Fabrication d'articles soudés (imperméables, serviettes, pochettes, sacs dame, couvertures de livres et cahiers, ceintures, etc...)

Industries diverses :

- 1) - Blanchisserie, Nettoyage à sec, pressing
- 2) - Fabrique de bijoux fantaisie et horlogerie (montage)
- 3) - Fabrique de brosses, balais et pinceaux
- 4) - Fabrique de disques pour enregistrements
- 5) - Fabrication de fosses septiques en B.A. et accessoires sanitaires
- 6) - Fabrique de stylos à bille
- 7) - Tailleurie et pose des vitres, miroiterie.

Une liste plus complète de toutes ces petites industries avec tous renseignements utiles sur le potentiel de production installé sera publiée au Congo,

PROGRAMMES ET PRINCIPAUX PROJETS INDUSTRIELS EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

1.- Les principes de base qui ont preside un projet de creation d'une centrale hydro-electrique e INGA.

L'énorme potentiel énergetique du site d'Ingra forme par des rapides du fleuve Congo en aval de Kinshasa a fait l'objet de diverses etudes des avant 1960, mais essentiellement dans l'optique de la fabrication d'aluminium en vue de l'exportation hors d'Afrique.

Avec l'accesion du pays a la souverainete, les nouvelles autorites ont progressivement defini une politique de developpement economique national. Les gouvernements succesifs de la Republique ont decide de reorienter l'activite productrice en fonction du marche interieur et de la satisfaction des besoins de celui-ci. La nouvelle optique a ete celle de la nation et de l'integration des differents secteurs et des differentes regions du pays. A

ces fins, une industrialisation s'avérerait indispensable, et elle ne pouvait se réaliser que par une transformation des structures. C'est dans le cadre de ces principes généraux que le gouvernement a relancé l'idée de créer une centrale hydro-électrique à Inga. Désormais Inga n'est plus conçu comme devant entraîner des activités tournées vers l'exportation, mais devra être destiné à être un élément auto-propulseur de l'économie nationale, créateur d'une industrie de base capable de promouvoir et de soutenir le marché intérieur. Ainsi est née peu à peu l'idée d'Inga, pôle de développement. De 1963 à aujourd'hui, les autorités congolaises se sont préoccupées de reprendre cette idée et d'entreprendre les études préliminaires à sa réalisation.

II.- L'état du projet Inga à la fin de l'année 1965.

Les études déjà extrêmement avancées ont démontré qu'il était économiquement possible et souhaitable à l'heure actuelle d'entreprendre la réalisation de la première phase d'Inga et d'installer une puissance de 300 MW.

Les débouchés prévus pour une telle énergie seraient, en bref, les suivants: 1. Compte tenu du développement démographique et économique observable aujourd'hui dans le région du Bas-Congo, fourniture d'énergie à la zone de Kinshasa, où une pénurie énergétique commence à se faire sentir et s'accroîtra fortement à partir de 1969.

2. Création d'une usine électro-siderurgique à Kimpoko, située à une cinquantaine de Km. de Kinshasa, en vue de répondre aux besoins du marché intérieur congolais, mais également des pays voisins de la sous-région économique d'Afrique centrale. Le minerai de fer utilisé serait d'origine nationale et proviendrait soit de Luaba dans le Kasai, soit du Mont Tisa près de

Isiro. Les seuls débouchés congoleis à l'exclusion donc de ceux des autres marchés de la sous-région, permettront à la nouvelle unité installée à Kimpoko de produire au moins 200,000 tonnes d'acier liquide en 1972.

3. Création d'une industrie chimique dans le Bas-Congo, industrie qui fournira des engrais azotés. La localisation de cette activité n'est pas encore définitivement fixée.

4. Expansion de diverses industries petites et moyennes dans la zone d'influence du complexe hydro-électrique d'Inga.

III. L'adoption d'un véritable plan quinquennal par les autorités de la République Démocratique du Congo.

A) 1966-1967 : phase intermédiaire préparatoire au premier plan quinquennal.

Les objectifs généraux à atteindre au cours de cette phase sont :

1. Assainissement des finances publiques.
2. Accroissement des productions agricoles et industrielles produisant pour l'exportation et pour le marché intérieur, dans le but de produire le nouveau autant et dans certains cas davantage qu'en 1958-1959. L'objectif est notamment d'arriver à ce que le pays soit en état de subvenir lui-même à ses besoins dans le domaine des produits alimentaires de grande consommation (maïs, manioc, riz, etc...).

La politique nouvelle vise également à provoquer des effets bénéfiques sur l'équilibre de la Balance des Paiements; il s'agit que l'économie nationale puisse affecter une part plus grande de ses devises à l'achat de biens d'équipement et d'approvisionnement pour l'industrie.

3. Achevement des etudes preparatoires pour Inga et les activites de base qui utiliseront l'energie electrique.

4. Mise en place du cadre institutionnel.

B) 1968-1973 : Premier plan quinquennal d'industrialisation et de transformation des structures.

Cette phase debutera avec la construction du complexe hydro-electrique d'Inga, ell achevera avec la mise en activite de l'usine siderurgique de Kimpoko. Ainsi que l'a declare le Chef de l'Etat, la formulation precise du plan a ete fournie par les autorites congolaises au debut de l'annee 1966.

LES PROJETS INDUSTRIELS DANS LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

.- LES PROJETS EN COURS DE REALISATION :

1^o) Développement des Ateliers de montages et Fabrication d'Appareillages B.T. et H.T. industriels et à usage domestique :

- Installation en préparation
- Démarrage : fin 1966
- Possibilités : - Coffrets - Interrupteurs : 5.000 pièces/an
- Petits appareillages : 300.000 pièces /an
- Réalisation : installation par une société étrangère.
- Financement de l'investissement avec participation congolaise (50 %), et fourniture des devises par le Congo.

2^o) Développement de la Fabrication des Fils électriques isolés :

- Montage des installations complètes en cours.
- Démarrage : en 1966.
- Possibilités : 300 tonnes/an - Fils de divers types
- Réalisation : réinvestissement étranger avec les devises fournies par le Congo.
- Installation par une société locale (filiale congolaise d'une société belge).

3^o) Développement de l'Industrie du Bois et des Placages :

- 3 usines en cours de construction
- Démarrage : en 1966 et 1967
- Possibilités : 30.000 m³/an - Panneaux
- Réalisation : Construction et montage des installations par des sociétés de la place.
- Financement mixte (étranger-congolais), avec octroi des devises par l'Etat congolais.

4^o) Développement de la Récupération de Vieux Métaux et Production de lingots de Métaux non-ferreux :

- Installation en préparation
- Démarrage : 2^{ème} semestre 1966
- Possibilités : 5.000 tonnes/an - Métaux non-ferreux
- Réalisation : réinvestissement étranger avec les devises fournies par le Congo

5^o) Fabrication du Carton d'emballage à partir des déchets de papiers et cartons :

- 2 installations en cours
- Démarrage en 1966
- Possibilités : environ 6 tonnes/an d'emballages carton
- Réalisation : financement privé congolais avec octroi des devises par l'Etat.

6^o) Raffinerie de Pétrole :

- Usine en cours de construction
- Démarrage : en 1968
- Réalisation : construction et montage des installations par une société italienne avec la participation financière du Gouvernement Congolais.

7^e) Taillerie de Diamants :

- 2 Ateliers en cours d'installation
- Démarrage en 1966
- Réalisation : Financement à l'étude

II.- PROJETS PRETS A ETRE REALISES

1^e) Captation du Gaz méthane naturel et Fabrication d'Engrais azotés (Lac Kivu) :

- Projet en cours d'étude en collaboration avec la République du Ruanda
- Potentialités :
 - nappe d'environ 57 milliards de m³ de gaz, à 450 m de profondeur
 - teneur par m³ d'eau : 0,5
 - l'usine produirait environ 30.000 tonnes d'azote par an, soit 150.000 tonnes et engrais azotés à 20 % d'azote, lequel semble être le levier essentiel du progrès de l'agriculture et de l'élevage en Afrique.

2^e) Chaîne de Montage de Camions :

- Développement d'un atelier de montage existant
- Possibilités : montage de 300 camions par an
- Financement par une société étrangère, avec octroi de devises par l'Etat pour l'approvisionnement en pièces détachées.

3^e) Conserverie de Fruits et Légumes :

- Avant-projet établi
- Etudes en cours pour le choix de l'emplacement des installations

4^e) Construction d'une Centrale Hydro-Electrique (Inga)

- Démarrage de la construction en 1968
- Fonctionnement de l'installation prévu en 1972
- Possibilités : 300.000 MW
- Réalisation : moyens de construction et mode de financement en cours d'étude

5^e) Développement du montage des Motocycles et fabrication de Fourches télescopiques :

- Avant-projet établi
- Moyens de financement à l'étude.

6^e) Développement de la Pêche fluviale et lacustre, avec installations frigorifiques, et Usine de Séchage, Salaison et Fumaison :

- Possibilités : 12 à 15.000 tonnes de poissons par an
- Financement privé et octroi de devises par l'Etat
- Mode de financement et discussion : industrie à caractère national devant comporter une participation financière congolaise.

7^e) Développement de la Pêche maritime, avec installation d'une Conserverie de Poissons et Crustacés et d'une Fabrique de Farine de poisson :

- Possibilités : 4.000 tonnes de conserves par an
- Réalisation : accroissement de la flottille de pêche avec bateaux frigorifiques d'une société locale étrangère
Construction d'une usine à Matadi
- Moyen de financement à l'étude.

8^e) Distillation du Charbon pour la fabrication de l'Ammoniac et des Engrais azotés (Gisement de Bukula - Congo-Kinshasa)

- Ancien projet (1963), à réétudier en liaison avec le plan de développement agricole et les possibilités de l'extension de la production en Afrique.

9^e) Exploitation de Schistes bitumeux pour Extraction de Carburants et Bitume pour revêtement :

- Etude en cours pour le choix de gisement à exploiter et du mode de fabrication à utiliser

10^e) Fabrication d'Articles en aluminium et de Tôles ondulées en aluminium :

- Projet provisoirement ajourné dans l'attente des conditions économiques meilleures permettant une importation non-contingentée de l'aluminium
- Possibilités : - articles en aluminium - 300 tonnes/an
- tôles ondulées en aluminium - 600 tonnes/an
- Réalisation : installation par un groupe industriel Est/Africain
- Financement de l'investissement mixte (étranger 30 %, congolais 70 %)

11^e) Fabrication des Câbles électriques B.T. et H.T. :

- Installation d'une fabrication parallèle à celle des fils électriques isolés
- Possibilités : démarrage fin 1966 - 500 tonnes/an de câbles industriels

12^e) Fabrication de Céramiques : Terres cuites vernissées, Faïence, Porcelaine :

- Prospection des gisements de matières premières en cours
- Choix de l'emplacement de la fabrique subordonné au choix du gisement découvert

13^e) Fabrication du Ferre-Manganèse :

- Projet ancien établi en 1952 pour une relance de l'exploitation du manganèse à la suite de l'effondrement des cours mondiaux du manganèse
- Possibilités : 15 à 20.000 tonnes/an
- Réalisation du projet subordonnée à des questions d'écoulement de la production en Afrique

14^e) Fabrication des Lampes électriques :

- En cours d'étude
- Problème de l'écoulement des productions à solutionner.

15^e) Fabrication de Matières plastiques :

- Etudes en cours

16^e) Fabrication de Fûts à papier et carton :

- Plusieurs avant-projets établis
- Choix de l'emplacement des usines à l'étude, subordonné à l'évaluation des réserves disponibles en matières premières et aux possibilités de reproduction de ces matières premières.

17^e) Fabrication de Tôles ondulées galvanisées, à partir de tôles noires planes à importer :

- 2 projets existent, mais retardés par la recherche des moyens de financement et la libéralisation des approvisionnements en tôle noire.
- Possibilités : 12.000 tonnes/an.

.../...

18^e) Fabrication de Vins à partir de la Banane :

- Avant-projet établi
- Difficultés rencontrées dans les conditions de fabrication nécessitant des basses températures.

19^e) Réorganisation et Développement de l'Industrie Huilière au Kwilu :

- Avant-projet établi
- Moyen de financement à l'étude
- Possibilités : 10 à 12.000 tonnes/an d'huile

20^e) Réorganisation et Modernisation de l'Industrie Huilière dans les Uélé :

- Projet de regroupement de 25 petites usines dispersées en une seule grande usine utilisant un procédé de fabrication et un équipement plus modernes
- Possibilités : - 120.000 tonnes/an de fruits à traiter,
- 30.000 tonnes/an d'huile
- Modalité de financement de l'investissement en cours d'étude.

21^e) Sidérurgie primaire - Usine pour la fabrication des Fers à béton, Profilés et Tôles, à partir du Minerai congolais :

- Choix du procédé de fabrication et de l'emplacement de l'usine à l'étude
- Prévision de démarrage de la fabrication : 1972
- Possibilités : capacité de production : 200.000 tonnes/an
- Réalisation : moyens de construction et mode de financement à l'étude.

22^e) Usines pour la Préparation du Thé au Kivu :

- Potentiel de production : 15.000 tonnes/an de thé sec
- Production actuelle : 8.000 tonnes/an "
- Capacité actuelle d'usinage : 6.500 tonnes "
- Capacité d'usinage envisagée : 11.000 tonnes "
- par extension d'usines existantes et construction de nouvelles installations.
- Réalisation : 1966 - 1967, investissements privés étrangers et congolais, et octroi de devises par l'Etat

III. - PROJETS A L'ETUDE

1^e) Développement de l'Exploitation du Sel et Fabrication de Produits Chimiques (Chlore, acide chlorhydrique, soude caustique) :

AVANT PROJET A L'ETUDE.

2^e) Fabrication d'articles en Tôle émaillée :

- Avant-projet proposé et remis à l'étude pour examen des possibilités garanties d'écoulement d'une partie de la production à l'extérieur.

3^e) Fabrication de Bouteilles en verre blanc et de Verre à vitre :

- Avant-projet proposé pour le Katanga. A réétudier pour tenir compte des industries déjà installées au Congo et des possibilités d'écoulement de la production à l'extérieur.

4^e) Fabrication des Détergents synthétiques :

- Etude en cours par une savonnerie déjà existante.

5^e) Récupération des Ordures et Fabrication de Gaz industriel et Engrais (compost) :

- Installation de 4 usines dans les principales villes du Congo.

6^e) Sidérurgie primaire à base des Déchets et Mitrailles (Fours à induction) :

- Avant-projet proposé et remis à l'étude pour tenir compte du volume réel des mitrailles disponibles annuellement sur place et des moyens de financement de l'important investissement nécessaire.

IV. - A V A N T - P R O J E T S P R O P O S E S

1^e) Développement de la Fabrication d'Isotopes radioactifs :

- Avant-projet d'installation d'une deuxième pile atomique au Congo (Katanga), permettant de doubler la production de la première pile installée à Kinshasa (Centre nucléaire "TRICO").

2^e) Fabrication de l'Aluminium métal :

- Subordonné à la création de la centrale hydro-électrique d'Inga.

3^e) Fabrication des Engrais azotés :

- Subordonné à la création de la centrale hydro-électrique d'Inga.

4^e) Fabrication des Engrais phosphates et potassiques :

- Recherches en cours pour les gisements exploitables.

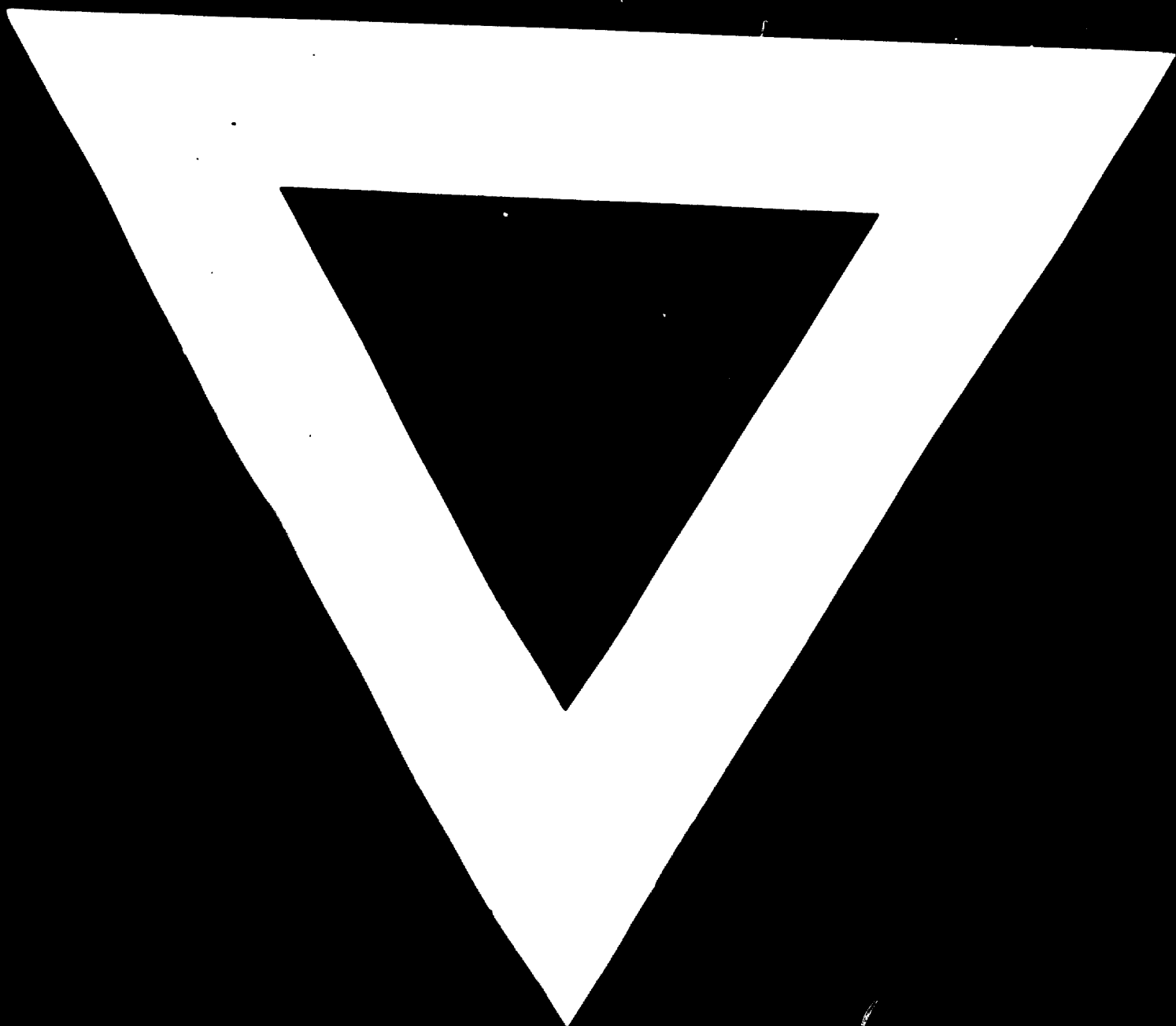
5^e) Fabrication des Pneumatiques pour tous Véhicules :

- Projet à l'étude, mais difficultés pour trouver un débouché à la production, le marché congolais étant relativement réduit.

-----oooooOOOOooooo-----

N.B. : Sans prise d'options préliminaires, cette liste de projets industriels est présentée à titre purement indicatif. La réalisation de ces projets doit tenir compte des données techniques, économiques et financières qui seront précisées au fur et à mesure de la rédaction du Plan Quinquennal en cours de préparation. Par ailleurs certaines données primordiales concernant les possibilités d'exportation dans la Sous-Région d'Afrique Centrale et même dans les pays de la Sous-Région Est, limitrophes de la République Démocratique du Congo, ne sont pas encore précisées par suite de l'absence de contacts préalables avec les divers pays de ces Sous-Régions.

Fait à Kinshasa, le 10 août 1968
L. P. ESSANGA,
Inspecteur des Finances.



6. 8. 73